



Notre mission, c'est vous

FLASH INFO

ASSEZ TERGIVERSÉ ! LE CONFLIT EST DÉCLARÉ !

**ORGANISATION
DU TRAVAIL**

Le gouvernement s'était engagé à négocier si la mission RP2 mettait en évidence des difficultés d'organisation du travail. Les difficultés sont démontrées, les pouvoirs publics refusent de négocier et l'administration veut imposer aux contrôleurs des mesures d'adaptation !

**FIN DE
CARRIÈRE**

La DGAC a communiqué à ses agents des âges de retraite erronés. Des centaines de contrôleurs sont aujourd'hui dans l'incertitude. La DGAC s'était engagée à analyser les conséquences du glissement de l'âge de la retraite de 57 à 59 ans, et a y apporter les réponses appropriées, elle n'a rien fait !

Le constat est clair, il est partagé par les contrôleurs. Malgré l'urgence des actions à conduire et des réponses à apporter, le contrôle aérien demeure un point divers pour nos décideurs.

Le SNCTA entre en mode conflit ! Un premier préavis de trois jours est déposé pour les 25, 26 et 27 mars. Mandaté à l'unanimité par son congrès, il conduira sans relâche, dans les mois qui viennent, des actions dures jusqu'à ce que nos décideurs comprennent enfin qu'on ne gère pas le contrôle aérien comme une administration administrante, mais comme un service public de mission.

Alors que certains cherchent un créneau dans leur agenda pour parler aux contrôleurs, ceux-ci attendent sans délai des réponses concrètes et négociées.

Ça suffit ! Chacun doit choisir son camp. Le SNCTA, comme depuis 50 ans, défendra le sien, sans concessions.

LICENCE

Le SNCTA avait prévu : pas de modification imposée du mode de prorogation des licences. L'administration veut imposer en CT DSNA le 24 mars de nouvelles règles de prorogation.

**SYSTÈME DE
RÉMUNÉRATION**

Les pouvoirs publics gèlent les primes des contrôleurs et imposent une refonte des systèmes indemnitaires.

**DÉFENDEZ-VOUS ! DU 25 AU 27 MARS,
RESTEZ CHEZ VOUS, LE SNCTA EST AVEC VOUS !**

